



ACCUEILLIS AU SAUT DU NID

La moitié des enfants de moins de 3 ans fréquente une structure d'accueil, des lieux en nombre insuffisant pour une politique de la petite enfance qui ne place pas toujours les besoins éducatifs du tout petit au centre de sa réflexion.

Dossier réalisé par

Lydie Buguet, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Sébastien Sihr

“La question de la garde des enfants de deux ans ne saurait se réduire à celle du « pour ou contre l'école », mais devrait être posée en d'autres termes: *l'école ou quoi d'autre pour les deux ans ?* » indique une étude du PIREF coordonnée en 2004 par Agnès Florin, directrice du laboratoire de psychologie à l'université de Nantes. Pour la chercheuse, l'objectif à atteindre pour toute institution prenant en charge la petite enfance, est le développement social, cognitif et affectif de l'enfant (lire page 16). En cette rentrée scolaire, un collectif emmené par Claire Brisset (ancienne défenseure de enfants) et Bernard Golse (professeur de pédopsychiatrie), a décidé de raviver la polémique sur la scolarisation précoce à travers un ouvrage intitulé « *L'école à 2 ans : est-ce bon pour l'enfant ?* ». On connaît d'avance leur réponse à ce questionnement... même si, par ailleurs on sait aussi que pour nombre d'enfants issus de familles en difficulté, l'entrée en maternelle avant trois ans contribue au rétablissement de l'égalité des chances. Pour le SNUipp cela appelle à une transformation de l'école maternelle, pour qu'elle soit capable de prendre en compte les besoins éducatifs du petit enfant.

La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « *petit enfant* » et de ses besoins éducatifs ? Le petit enfant, considéré avant la scolarisation obligatoire, et plus particulièrement jusqu'au début de sa quatrième année, âge à partir duquel 99% de la tranche d'âge sont scolarisés en maternelle, placé au centre de la réflexion, telle doit être la logique prévalant à l'organisation (et la coordination ?) des modes d'accueil.

La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « petit enfant » et de ses besoins éducatifs ?

La France compte 2,372 millions d'enfants de moins de 3 ans et, tous modes d'accueil confondus (crèches, crèches parentales, assistantes maternelles, haltes garderie, école maternelle), 52,70% d'entre eux passent aujourd'hui une partie de la semaine séparés de leur famille. Le système est ainsi fait que sur le plan institutionnel l'autorité est partagée entre deux ministères : les affaires sociales et la santé pour les modes et structures de garde, l'éducation nationale pour l'école. Une double tutelle qui ne coule pas forcément de source puisque d'autres systèmes, en Europe notamment, unifient sous la responsabilité d'un seul ministère la prise en charge des enfants de 0 à 7 ans (lire page 18). Institutionnellement la donne est encore plus complexe du fait de la répartition

des compétences entre les divers organismes et collectivités : les ministères, les communes et départements, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (lire page 18). Cette organisation rend peu lisible la (les) politique(s) publique(s) menée(s) en matière de petite enfance et certains prônent l'instauration d'un « *service public de la petite enfance* ». Sur le terrain, chacun fait un jour l'expérience de la difficulté d'inscrire son tout petit à la crèche. Et on parle communément d'un « *déficit* » de l'offre de garde sans avoir véritablement les moyens de le quantifier. Car si plus de la moitié des 0-3 ans est accueillie, la demande des familles, elle, n'est certainement pas de 100%. La place laissée aux parents et à leurs choix éducatifs, la question de la coéducation, ne sauraient être ignorées. D'autant que chaque fois que l'institution prend toute la mesure de la responsabilité parentale le passage de témoin et l'intégration du jeune enfant se passent dans de meilleures conditions (voir reportage pages 16-17).



ACCUEILLIS AU SAUT DU NID

La moitié des enfants de moins de 3 ans fréquente une structure d'accueil, des lieux en nombre insuffisant pour une politique de la petite enfance qui ne place pas toujours les besoins éducatifs du tout petit au centre de sa réflexion.

Dossier réalisé par

Lydie Buguet, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Sébastien Sihr

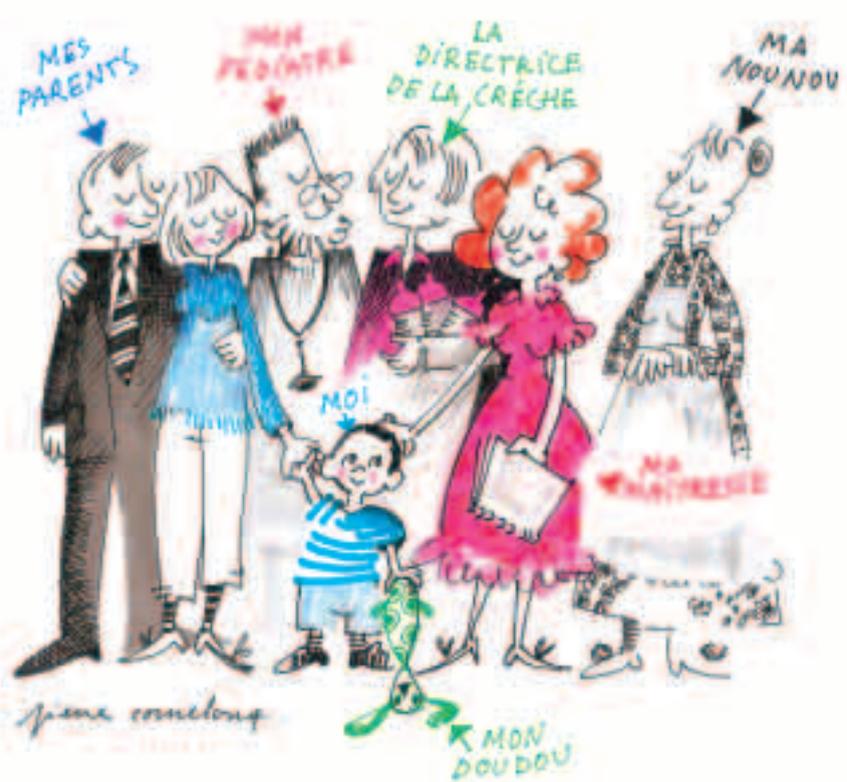
“**L**a question de la garde des enfants de deux ans ne saurait se réduire à celle du « pour ou contre l'école », mais devrait être posée en d'autres termes: l'école ou quoi d'autre pour les deux ans ? » indique une étude du PIREF coordonnée en 2004 par Agnès Florin, directrice du laboratoire de psychologie à l'université de Nantes. Pour la chercheuse, l'objectif à atteindre pour toute institution prenant en charge la petite enfance, est le développement social, cognitif et affectif de l'enfant (lire page 16). En cette rentrée scolaire, un collectif emmené par Claire Brisset (ancienne défenseuse de enfants) et Bernard Golse (professeur de pédopsychiatrie), a décidé de raviver la polémique sur la scolarisation précoce à travers un ouvrage intitulé « *L'école à 2 ans : est-ce bon pour l'enfant ?* ». On connaît d'avance leur réponse à ce questionnement... même si, par ailleurs on sait aussi que pour nombre d'enfants issus de familles en difficulté, l'entrée en maternelle avant trois ans contribue au rétablissement de l'égalité des chances. Pour le SNUipp cela appelle à une transformation de l'école maternelle, pour qu'elle soit capable de prendre en compte les besoins éducatifs du petit enfant.

La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « *petit enfant* » et de ses besoins éducatifs ? Le petit enfant, considéré avant la scolarisation obligatoire, et plus particulièrement jusqu'au début de sa quatrième année, âge à partir duquel 99% de la tranche d'âge sont scolarisés en maternelle, placé au centre de la réflexion, telle doit être la logique prévalant à l'organisation (et la coordination ?) des modes d'accueil.

La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « petit enfant » et de ses besoins éducatifs ?

La France compte 2,372 millions d'enfants de moins de 3 ans et, tous modes d'accueil confondus (crèches, crèches parentales, assistantes maternelles, haltes garderie, école maternelle), 52,70% d'entre eux passent aujourd'hui une partie de la semaine séparés de leur famille. Le système est ainsi fait que sur le plan institutionnel l'autorité est partagée entre deux ministères : les affaires sociales et la santé pour les modes et structures de garde, l'éducation nationale pour l'école. Une double tutelle qui ne coule pas forcément de source puisque d'autres systèmes, en Europe notamment, unifient sous la responsabilité d'un seul ministère la prise en charge des enfants de 0 à 7 ans (lire page 18). Institutionnellement la donne est encore plus complexe du fait de la répartition

des compétences entre les divers organismes et collectivités : les ministères, les communes et départements, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (lire page 18). Cette organisation rend peu lisible la (les) politique(s) publique(s) menée(s) en matière de petite enfance et certains prônent l'instauration d'un « *service public de la petite enfance* ». Sur le terrain, chacun fait un jour l'expérience de la difficulté d'inscrire son tout petit à la crèche. Et on parle communément d'un « *déficit* » de l'offre de garde sans avoir véritablement les moyens de le quantifier. Car si plus de la moitié des 0-3 ans est accueillie, la demande des familles, elle, n'est certainement pas de 100%. La place laissée aux parents et à leurs choix éducatifs, la question de la coéducation, ne sauraient être ignorées. D'autant que chaque fois que l'institution prend toute la mesure de la responsabilité parentale le passage de témoin et l'intégration du jeune enfant se passent dans de meilleures conditions (voir reportage pages 16-17).



Autour du petit enfant et de ses parents, une multitude d'intervenants de plus en plus professionnalisés, mais une politique publique de la petite enfance qui reste marquée par des choix discutables.

Psychologues, psychanalystes, pédopsychiatres... semblent avoir bien cerné aujourd'hui les besoins éducatifs nécessaires à l'épanouissement des jeunes enfants. « Il faut une attention et un environnement bienveillants permettant une liberté de mouvement pour que l'enfant puisse s'éveiller et découvrir le monde extérieur. Il est également important que l'adulte pose dans cet espace des balises claires qui vont le rassurer », résume la pédopsychiatre Christine Bellas-Cabane (lire page 19). Cette connaissance accrue a conduit peu à peu à une transformation des lieux d'accueil de la petite enfance, avec, notamment davantage de professionnalisation des personnels chargés d'accueillir ce jeune public. Assistantes maternelles, puéricultrices ou auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, ATSEM, officient quotidiennement aux côtés de pédiatres, de pédopsychiatres, de professeurs des écoles dans les diverses structures d'accueil. La professionnalisation s'est accompagnée, en théorie, d'un bond qualitatif dans la prise en charge. L'heure n'est plus simplement à la garde et aux soins, chaque structure doit élaborer un projet éducatif d'établissement basé sur l'autonomie, la socialisation, le développement psychomoteur et psychologique, le respect des rythmes biologiques, etc. Dans le

dispositif, l'école maternelle prend une place à part. Ses compétences vont au-delà de celles des autres lieux d'accueil. Elle est au « passage » de la petite enfance et du monde scolaire. Elle doit sans cesse s'adapter aux besoins des jeunes enfants. La formation des enseignants nécessaire à cette spécificité va diminuant, tandis que les meilleures conditions d'encadrement et d'accueil sont rarement réunies. « L'éducation de la petite

enfance doit être reconnue comme la première étape de l'enseignement de base, en tant que secteur pleinement intégré au sein des systèmes éducatifs nationaux » affirme l'internationale de l'éducation. Une idée à suivre?

CLASSES PASSERELLES ENTRE FAMILLES ET ECOLE

Pour accueillir les petits de deux ans, l'Education Nationale avec d'autres partenaires de la petite enfance a participé à la mise en place de dispositifs passerelles qui dans le cadre de l'école maternelle prennent la forme de « classes passerelles ».

L'objectif est de permettre une socialisation progressive et une séparation en « douceur » de la famille. Dans ces classes, l'accent est mis sur la qualité de l'accueil des parents avec parfois la présence d'un éducateur de jeunes enfants en plus de l'enseignant. Les enfants y sont accueillis progressivement et peuvent glisser dans une autre classe de l'école en cours d'année. L'école s'adapte aux tout-petits en aménageant les rythmes et les contenus d'enseignement pour que cette scolarisation soit un facteur de réussite.

Ces classes qui restent peu nombreuses, sont le plus souvent expérimentées en faveur des familles défavorisées dont les enfants n'ont que rarement fréquenté de structures d'accueil collectives. Ce dispositif reconnu comme positif ne trouve cependant pas de développement faute de moyens.



LES 2 ANS EN MODE ACCUEIL

Le PIREF analyse l'impact des différents modes d'accueil sur le développement des jeunes enfants.

Comment les différents modes d'accueil des jeunes enfants agissent sur leur développement ? Le PIREF* sous l'égide d'Agnès Florin, directrice de laboratoire de psychologie à l'université de Nantes propose une synthèse des enquêtes menées sur le sujet. Débat typiquement français, car les enfants à partir de deux ans peuvent fréquenter soit un mode de garde de la petite enfance de 0 à 3 ans (crèches, assistantes maternelles, parents) soit être scolarisés à l'école maternelle.

L'étude ne se place pas sur le terrain de la concurrence entre structures mais pointe la nécessité d'une politique d'accueil et d'éducation des «*tout petits*» qui répondent aux besoins des enfants et des familles. Agnès Florin identifie ainsi les variables de l'efficacité d'une structure d'accueil collective (crèche, écoles) : formation et stabilité des personnels, ratio adultes-enfants, durée de fréquentation des petits (pas plus de 30 heures hebdomadaires), équilibre de la relation entre la maison et le lieu d'accueil, qualité des gestes quotidiens d'éducation. Si ces éléments sont prégnants sur la qualité de vie du jeune enfant et son bien-être, les enfants «*à risques*» sont ceux qui sont le plus sensibles aux effets négatifs des modes d'accueil.

Côté spécificité, l'école, même si elle présente des activités parfois identiques à la crèche se différencie par le caractère professionnel de l'enseignant qui «*s'ajuste plus à la tâche et à l'enfant*». De plus, les enseignants



favorisent les interventions cognitives. L'enfant est alors en action et en réflexion sur ses propres réalisations. Ce que les assistantes maternelles n'insufflent pas en prenant une part importante dans l'activité de la tâche. Au regard de certains temps «*d'inactivité*» des enfants à l'école, du fait des taux d'encadrement différents qu'à la crèche, le rapport suggère également que «*la maternelle puisse aménager le temps et l'espace pour donner plus de place aux jeux libres sans pour autant que les enseignants y perdent leur rôle pédagogique*».

Reste que pour Agnès Florin la scolarisation précoce a des effets positifs notamment pour les enfants de milieu social défavorisé. Avec l'exigence de conditions d'accueil convenables (locaux, effectifs, encadrement)

* Programme Incitatif de Recherche en Education et Formation.

PAPA, M

Dans la classe de petite section de l'école Aristide Briand de Sens (Yonne), la rentrée scolaire se fait en compagnie des parents partenaires privilégiés d'une scolarisation réussie.

Lundi 4 septembre. Pour les 24 élèves de Sylvie Sautereau c'est le tout premier jour de rentrée, la première scolarisation. Mélissa, Enzo, Ayvoree et les autres ont trois ans et ce matin ils se présentent dans la classe accompagnés de leur papa, de leur maman et même pour certains de leur mamie. Au milieu des jeux, puzzles, pâtes à modeler, chevalets de peinture les enfants circulent plutôt sereins. Il faut dire que tous connaissent déjà les lieux. En juin, l'accueil du matin leur a été ouvert à eux et leurs parents autant de fois qu'ils le souhaitent et chacun est venu selon ses envies, ses possibilités. Alors lorsque les parents quittent la classe les larmes sont rares et se tarissent vite. Cette année, Sylvie n'a pas inscrit d'enfants de deux ans. «*Il ya trois ans nous les inscrivions encore, mais suite à une fermeture de classe, nous n'avons plus les conditions adaptées pour les accueillir*». Quand elle l'a fait, elle n'avait pas plus de quinze enfants pour deux adultes.

Pour que les enfants «*vivent au mieux leur première expérience scolaire*», les enseignantes de l'école Aristide Briand de Sens dans l'Yonne misent sur la relation avec les parents. Sylvie les a tous rencontrés individuellement au mois de juin. A l'occasion de l'inscription des enfants, rendez-vous a été pris pour une discussion autour d'un questionnaire que Sylvie prépare elle-même : «*C'est un outil pour engager le dialogue*

AMAN, MAITRESSE ET MOI

sur des choses aussi concrètes que la cantine mais aussi sur les attentes des parents envers l'école. » L'enseignante de petite section est convaincue que si les parents sont rassurés, sécurisés le problème de la séparation se règle d'autant mieux. Les expériences des parents comme des enfants sont diverses. Certains ont fréquenté la halte garderie d'autres n'ont jamais quitté leurs parents. Alors les deux premières semaines, elle ouvre les portes de l'école 30 minutes avant la sortie du midi pour de nouveau les accueillir, discuter avec eux, répondre à leurs interrogations.

Les parents de Chimène accompagnent cette année leur troisième fille et apprécient d'être entendus : « Ici on se sent accueillis et de fait on est en confiance », expliquent-ils. Ce matin encore, ils restent dans la classe jusqu'à 9h15. La maman de Léa est, elle, un peu déconçue par l'aisance avec laquelle sa fille évolue dans la classe : « C'est pour moi que c'est dur ! » commente-t-elle.

Ce travail auprès des parents se poursuivra tout au long de l'année. Quinze jours après la rentrée, Sylvie les réunit tous pour faire le point avec eux. Ils savent aussi grâce à une plaquette de rentrée que fin janvier une rencontre individuelle aura lieu afin de faire le point en ce qui concerne les apprentissages des enfants.

Ce matin, une fois les parents partis, Sylvie ne se retrouve pas seule. En plus de Corinne Parent, l'ATSEM de la classe et de Béatrice, l'EVS chargée de la salle de motricité, l'équipe du réseau de secteur est venue prêter main forte. Philippe Gautreau, psychomotricien et Anne-Claude Soulier-Dugenié, la psychologue scolaire, sont là pour faciliter le premier contact. Ils animent un atelier de motricité, aident à explorer un coin jeu... « Le temps que les interventions du réseau se mettent en place, je passe une partie de la matinée dans la classe. Je fais en fonction des demandes de Sylvie. Il faut que dans la tête des enfants elle reste la référente. » ex-



plique Philippe.

A voir la façon dont Mattéo la suit et s'adresse à elle dès ce premier jour d'école : « Regarde maîtresse! », le doute n'est pas permis. Et à l'heure du regroupement, quand Sylvie présente la souris verte et ses autres marionnettes, c'est à elle que tous les regards sont accrochés.

La rentrée s'est donc faite en douceur pour les « petite section » d'Aristide Briand.

Elle est tout de même restée douloureuse pour Stanislas qui connaît pourtant bien l'école pour être venu chercher frère et soeur dans les classes les années précédentes ! Et oui, quoi qu'on fasse, la rupture n'est pas facile et Sylvie s'autoriserait à appeler ses parents s'il restait inconsolable. C'est un des contrats passés auprès d'eux pour les rassurer en dernière mesure. Elle dispose déjà de tous les numéros de téléphone. Mais en ce premier jour, Stanislas reste là et depuis les bras de Corinne, il observe ses camarades applaudir leur maîtresse spontanément à la fin d'une chanson. Un jour de rentrée c'est un peu jour de fête !

En ce jour de rentrée, les parents participent à l'accueil puis Sylvie Sautereau, la maîtresse de Petite Section met en place ses activités sereinement.

TAUX DE SCOLARISATION DES PETITS EN % POUR 2001

Age de l'enfant	A mi-temps	Le matin et 1 à 3 après midi	A temps complet	Total en %
2 ans	21	2	14	37 *
3 ans	20	6	71	97
4 ans	2	5	92	99

ETUDES DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE DES ETUDES DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES (DREES), « SCOLARISATION ET MODES DE GARDE DES ENFANTS ÂGÉS DE 2 À 6 ANS - JUIN 2006 » ÉTABLIE À PARTIR DE CHIFFRES DE 2001

* EN 2005-2006 LE TAUX DE SCOLARISATION A CHUTÉ À 24,5 %

“IL Y A UN DEFICIT AU NIVEAU DE L' OFFRE, ASSEZ VARIABLE SELON LES REGIONS”.

Entretien avec Edith Voisin, conseillère technique dans le domaine de la petite enfance à la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

L'EUROPE EN MODELES...

En Europe, on distingue trois modèles de prise en charge de la petite enfance.

Chacun apparaît pensé en fonction de la place des femmes, de leur possibilités ou non de travailler. Cela induit des politiques de la petite enfance propre à chaque pays. En Suède comme au Royaume-Uni, depuis 1997, les services d'accueil concernent les 0-7 ans au sein de pré-écoles fonctionnant avec des enseignants spécialisés.

Comme en France, l'Italie et la Belgique articulent le moment de la petite enfance en deux temps : des structures d'accueil collectives (crèches, haltes garderies) ou individuelles (assistantes maternelles) avec des professionnels du secteur sanitaire et social, suivies entre 2 et 3 ans par des écoles maternelles avec des enseignants.

Enfin, en Allemagne, Danemark ou Norvège, la prise en charge se fait jusqu'à 7 ans au sein de « jardins d'enfants » sous la tutelle d'un seul ministère avec des objectifs de développement avant tout centrés sur le jeu et le bien-être. Un système préscolaire dit « unifié » qui comme en Allemagne fait débat car laissant trop peu de place aux activités cognitives.

L' ACCUEIL EN CHIFFRES

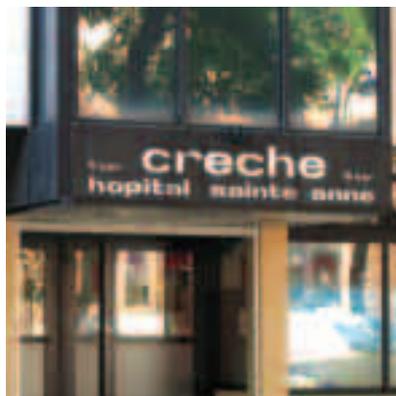
Pour les 2,372 millions d'enfants de moins de trois ans, le nombre de places offertes par les différents modes de garde collectifs

est de 240 900, auquel il faut ajouter 66 700 pour les crèches familiales et l'estimation de 743 000



pour les assistantes maternelles agréées. Soit un total de 1,05 million qui correspond à un ratio de 44,3% de places disponibles dans les différents modes de garde pour les enfants avant leur scolarisation. Pour le reste, les enfants sont gardés par l'un de leurs parents, très souvent la mère.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des deux ans est passé de 37% en 2002 à 25% en 2005.



10 milliards d'euros de la Cnaf pour l'enfance : 8 milliards pour les allocations familiales, et 2 milliards pour les structures d'accueil.

La répartition selon les différents modes de garde a-t-elle évolué au cours de ces dernières années ?

Il y a une certaine stabilité. Cependant, on note une légère progression du mode de garde collectif parce qu'il y a un peu plus de places qui se créent. Mais le mode d'accueil individuel par une assistante maternelle reste toujours le premier mode d'accueil payant en France.

Cette offre d'accueil est-elle en adéquation avec la demande des familles ?

Il y a un déficit au niveau de l'offre, assez variable selon les régions. Certaines sont plus déficitaires que d'autres, notamment en région parisienne, alors que dans les régions plus rurales, les problèmes de garde d'enfants ne sont pas aussi cruciaux.

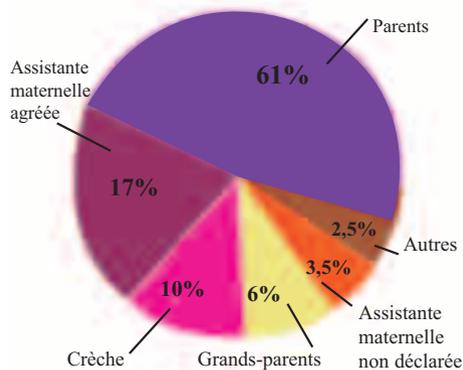
L'offre ne dessert donc pas également l'ensemble du territoire ?

Pour les assistantes maternelles, l'offre reste relativement uniforme. Par contre, la répartition est assez inégale pour les modes d'accueil collectif. Près de la moitié des places des crèches se situe en région parisienne et le reste dans les grandes

villes. La crèche est donc un mode d'accueil urbain qui existe peu en campagne, parce qu'il n'y a pas assez d'enfants. Par contre, dans les régions rurales, des expériences de haltes-garderies itinérantes sont mises en place. Une demi-journée par semaine, dans chaque commune, les personnels, se déplaçant en bus, accueillent les enfants dans des locaux mis à leur disposition par la municipalité. Mais ce système fonctionne uniquement pour une garde ponctuelle.

Quel est l'impact des politiques des collectivités locales sur cette offre ?

Les collectivités sont au cœur de la politique de la petite enfance. Elles gèrent la plupart des établissements. Les maires ont conscience de l'importance de l'enjeu d'avoir une politique petite enfance à l'échelle de leur commune. Les caisses d'allocations familiales ont une action incitative en direction des communes pour la création de structures d'accueil.



source : CNAF, 2004

“ L’ENFANT A BESOIN D’ÊTRE SÉCURISÉ DANS SES PREMIÈRES ANNÉES ”

Christine Bellas-Cabane, pédo-psychiatre, est présidente du syndicat des médecins de Prévention maternelle et infantile (PMI). Elle est co-auteur du livre « Pas de zéro de conduite pour les enfants de 0 à 3 ans ».

Quels sont les principaux besoins éducatifs nécessaires à l'épanouissement des enfants de 0 à 4 ans ?

Il faut une attention et un environnement bienveillants permettant une liberté de mouvement pour que l'enfant puisse s'éveiller et découvrir le monde extérieur. Il est également important que l'adulte pose dans cet espace des balises claires qui vont le rassurer.

Par ailleurs, l'adulte doit accompagner les découvertes de l'enfant et l'habituer à en chercher le sens. Par exemple, avec la télévision, l'adulte doit mettre un sens sur ce que l'enfant voit sinon l'enfant risque de s'habituer à ne pas comprendre ce qui l'entoure.

Les modes de prise en charge répondent-ils à ces besoins ?

Les crèches sont un cadre où les besoins sont pris en compte et où les enfants ont accès à des objets et des espaces de découverte. Ils peuvent évoluer dans des environnements sécurisés dans lesquels ils sont capables de développer leur motricité sans danger. L'adulte est là pour rassurer l'enfant sans l'étouffer. Les écoles maternelles restent de qualité en France, mais très tôt l'objectif de la réussite scolaire future prend le pas sur le souci de l'épanouissement. Cela est dû à une pression institutionnelle et parentale résultant d'un climat économique difficile. Cette réalité a considérablement transformé le climat des classes de maternelle.

Quelles sont les demandes des familles concernant les besoins éducatifs de leurs enfants ?

Elles sont demandeuses d'éveil et de performance. Très rapidement, les familles veulent que leur enfant sache faire des choses, ne lui laissant plus le temps « d'être et de découvrir ». Certains jeunes parents ont de grandes difficultés à poser des limites à leurs enfants. Ils attendent des professionnels des crèches et de maternelles qu'ils remplissent une double fonction: d'éducation et d'enseignement précoce.

Quels liens sont à développer entre les familles et les différents intervenants de la petite enfance ?

Il est important que parents et professionnels arrivent à dialoguer vraiment. Je constate que lorsqu'un enfant pose problème, le parent est souvent considéré comme responsable. De leur côté, les parents critiquent les personnels des crèches ou les enseignants.

Il faut sortir de cette rivalité. Une alliance autour du développement global de l'enfant, mettant en avant son épanouissement et non la performance, est nécessaire. Il est important aussi que les adultes comprennent que l'enfant ne peut pas se comporter partout de la même façon. C'est normal qu'il soit parfois plus agité ou perturbé.

Les enfants doivent-ils tous fréquenter une structure collective avant leur scolarisation ?

L'enfant a besoin d'être sécurisé dans ses premières années, d'avoir un milieu propice à son éveil. Ainsi, il va aborder la séparation et les apprentissages de façon correcte. Si le milieu familial est suffisamment contenant, s'il permet à l'enfant de s'éveiller au monde et aux personnes qui l'entourent, la collectivité n'est pas indispensable. Elle peut être positive pour certains enfants, mais extrêmement fatigante pour d'autres. Dans certains cas, elle seule pourra permettre à l'enfant un développement harmonieux.

Quelle politique de prévention mener, avant et pendant la scolarisation des enfants en maternelle ?

Les crèches doivent être développées afin de rester une possibilité d'accueil de qualité avant la scolarisation. Le problème de l'école maternelle à 2 ans pose celui de son adéquation aux besoins de l'enfant en termes de personnels, de rythme et de locaux. Si ces besoins sont respectés, cela peut être une chance pour certains



Entretien avec

Christine Bellas-Cabane

« Une alliance autour du développement global de l'enfant, mettant en avant son épanouissement et non la performance, est nécessaire »

enfants qui ne pourraient pas être accueillis dans les crèches.

Les lieux d'accueil parents-enfants sont de véritables espaces de prévention. Les enfants peuvent y faire l'expérience de la séparation et de la socialisation en toute sécurité. Les parents peuvent échanger avec des professionnels dans une relation de confiance.

En maternelle, il ne s'agit pas de faire la prévention de la maltraitance ou de troubles du comportement mais de surtout savoir repérer la souffrance, afin de pouvoir la prendre en charge. Là aussi, parents et professionnels doivent se parler. Les Rased permettent souvent de débloquer bon nombre de situations, mais ils sont insuffisants en nombre. Quant aux CMP, vers lesquels on a besoin parfois d'adresser certains, les listes d'attente sont de plus en plus longues.